



Le mot de la mairie

Karine Hablizig, conseillère municipale en charge de la communication

Madame, Monsieur, votre commune bouge, notre communication évolue ! Bienvenue dans votre nouvelle lettre trimestrielle municipale. Nous avons conçu ce format court pour vous permettre de découvrir l'actualité locale en un clin d'œil. Retrouvez ici les points clés du trimestre. Cette lettre est également disponible sur le site internet de la mairie, où vous pourrez approfondir chaque sujet grâce aux liens correspondants. Enfin, pour ne rien manquer de la vie de notre commune au quotidien, n'hésitez pas à télécharger l'application Intramuros !

Projet en cours

Un accès sécurisé au futur centre d'urgence

À partir de la mi-juillet, des travaux de sécurisation seront réalisés à l'intersection du chemin de Perrier Callet et de la route de Malaval. Ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité des usagers tout en facilitant l'accès au futur centre d'urgence, dont les travaux débiteront en septembre 2026.

L'ouverture de cet équipement est prévue entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027. Au-delà de l'accès à une médecine d'urgence de proximité, ce projet représente une véritable opportunité pour renforcer l'offre de soins sur notre territoire. Des discussions sont actuellement en cours afin de permettre l'installation d'un médecin traitant au sein de cette future structure.

La municipalité continuera à vous informer de l'avancement de ce projet important pour la santé des habitants.

Retrouvez plus d'informations sur Intramuros et sur le site de la mairie

Le saviez-vous ?

27

acteurs locaux ont rejoint Intramuros

Intramuros propose plusieurs services pour découvrir les dernières actualités et événement. L'application vous permet de rester engagé et de participer à la vie de votre commune !

Au second semestre 2026, la commune lancera une consultation citoyenne via un questionnaire pour recueillir attentes et priorités. Vos contributions guideront les futurs projets : participez au Saint Romain de Jalionas de demain.

Retrouvez les vidéos de la mairie sur sa nouvelle chaine YouTube : [mairieSRDJ](#)

Retrouvez plus d'informations sur Intramuros et sur le site de la mairie



Vie locale

Participation citoyenne

Le dispositif Participation Citoyenne se poursuit grâce à l'engagement des habitants, des référents de quartier, de la gendarmerie et de la police municipale. Chacun peut contribuer à la sécurité de notre commune en signalant tout comportement ou fait inhabituel à la mairie ou aux forces de l'ordre. Les référents de quartier jouent un rôle essentiel de relais de proximité. En cas d'urgence ou de danger immédiat, contactez sans délai le 17 (ou le 15 pour une urgence médicale).

Une vidéo et un article complet sont disponibles pour vous donner toutes les informations sur le sujet.
Liens vers la vidéo + article bilan

Retrouvez plus d'informations sur le site de la mairie



Arrêt sur image le 12 mai dernier

La mairie aux couleurs de la fibromyalgie à l'initiative du CCAS

Astuce

Espèces invasives : restons vigilants !

Plusieurs espèces invasives sont présentes sur notre territoire et peuvent impacter la santé, l'environnement ou la biodiversité.

Le **frelon asiatique** menace les abeilles et peut être dangereux à proximité de son nid.

Le **moustique tigre** se développe dans les eaux stagnantes. Pour limiter sa prolifération, pensez à vider régulièrement les récipients pouvant retenir l'eau de pluie.

Les **chenilles processionnaires** possèdent des poils très urticants pouvant provoquer des réactions chez l'homme et les animaux. Évitez tout contact avec les chenilles ou leurs nids.

La vigilance de chacun et l'adoption de gestes simples permettent de limiter efficacement leur développement.

- **Frelon asiatique** : Ne vous approchez pas des nids et signalez toute découverte à la mairie.
- **Moustique tigre** : Supprimez les eaux stagnantes autour de votre habitation.
- **Chenille processionnaire** : Évitez tout contact avec les chenilles et leurs nids, ainsi qu'avec les animaux exposés.

Retrouvez plus d'informations sur Intramuros et sur le site de la mairie

Le coin des habitants

On nous questionne sur l'évolution de la taxe foncière, on vous répond.

Depuis 37 ans, la commune de Saint Romain de Jalionas n'avait pas augmenté son taux communal de taxe foncière. Cependant, l'évolution de notre population (de 2 450 à près de 3 500 habitants en près de 40 ans), l'augmentation des coûts de fonctionnement, la baisse des dotations de l'État et la suppression de la taxe d'habitation ont progressivement réduit nos marges de manœuvre financières.

Afin de préserver la qualité des services publics et de garantir l'équilibre financier de la commune, le Conseil municipal a décidé de porter le taux communal de taxe foncière de 32,92 % à 39,74 % lors du vote du budget 2026.

Malgré cette évolution, le taux communal reste inférieur à la moyenne des communes du département. Cette décision, prise avec responsabilité, permettra à la commune de continuer à répondre aux besoins des habitants et à préparer l'avenir.

Retrouvez plus d'informations sur Intramuros et sur le site de la mairie

L'agenda municipal

1er juillet - Don du sang

4 juillet - Visite aux seniors du CCAS

17 juillet - Lecture immersive

24 juillet - Nocturne à la bibliothèque

21 août - Nocturne à la bibliothèque

28 août - Don du sang

5 septembre - Forum des associations

Retrouvez les événements sur l'agenda d'intramuros